

PROJET D'ETABLISSEMENT

Crèche inter-entreprises
« La Ther des Petits », Beauvais



PROJET d'ACCUEIL – PROJET EDUCATIF -PROJET SOCIAL

Mise en place et gestion de la structure par

La ligue de l'enseignement – Fédération de l'Oise
Association reconnue d'utilité publique par décret du 03 mars 1930
Titulaire d'une concession de service public par décret du 08 janvier 1985.

Adresse postale 19 rue Arago, ZAC de Ther 60000 Beauvais – **Tel** 03 44 48 16 81
Fax 03 44 45 85 14 – **Email** fol60@laligue60.fr – **Site internet** www.laligue60.fr

PREFACE

La crèche « La Ther des petits » est située au 13 rue Arago dans la Zac de Ther à Beauvais. La crèche La Ther des Petits est située dans la ZAC de THER, à l'intérieur d'un tiers lieux la Maison de Ther, qui regroupe plusieurs services (cf partie sociale)

La crèche inter-entreprises « La Ther des Petits » est un établissement recevant du public (ERP) 5ème catégorie. C'est une crèche inter-entreprises qui est gérée par la Ligue de l'enseignement

La ligue de l'Enseignement est une confédération associative qui s'étend à l'ensemble du territoire Français. Créée en 1866 par Jean Macé avec pour principale visée une véritable démocratisation de l'enseignement public en accord avec la défense de l'idéal laïque, l'association s'est au fil des années positionnées sur l'ensemble des espaces éducatifs de la vie de l'enfant et du jeune enfant.

La structure accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, et 6 ans pour les enfants porteurs de handicap(s).

Afin d'appliquer au mieux le décret n°2021-1132 du 30 août 2021, la structure accueille en priorité les enfants des entreprises réservataires mais selon les disponibilités, des familles non salariées des entreprises réservataires. Elle privilégie les familles en situation d'insertion, en situation de précarité ou ayant des enfants présentant une pathologie ou un handicap.

L'établissement est agréé par la PMI pour **30 berceaux** et a une **capacité d'accueil de 35 places**.

L'inauguration de la structure a eu lieu le 23 septembre 2016 jour de l'inauguration officielle du bâtiment « la Maison de Ther » et a rassemblé un grand nombre de personnes, en présence de Mme la Ministre Laurence Rossignol. L'autorisation d'ouverture de la structure a été délivrée le 31 août 2016 par la PMI de l'Oise.

La crèche, c'est **360 m²** pour l'accueil des enfants, le confort et le bien-être de tous.

Bâtiment neuf, la crèche dispose :

- Un hall d'accueil,
- Le bureau de la direction,
- Un bureau polyvalent,
- Les espaces de vie, composés chacun d'une pièce de vie, d'une salle de change, d'une salle de repos,
- Un coin jeux d'eau chez les explorateurs
- Un toilette publique,
- Une réserve, et une lingerie
- Une laverie,
- Un office,
- Un toilette (avec douche) pour le personnel,
- Un vestiaire
- Et le jardin extérieur commun, d'environ **200 m²**.

Une salle de repos est commune à l'ensemble du bâtiment de la Maison de Ther.

Les espaces respectent les règles établies par le référentiel national du 31 août 2021 en termes de surface.

Cf. charte des établissements d'accueil de la petite enfance (partie projet éducatif).

Le **Projet d'Etablissement** a été écrit en étroite collaboration avec différents acteurs de la Ligue mais aussi des partenaires extérieurs.

Constitué de **trois volets** (*projet d'accueil, projet éducatif, projet social et de développement durable*), le **Projet d'Etablissement** définit les **orientations pédagogiques** communes à toutes les structures gérées par la Ligue.

Il constitue un **cadre de travail** à chaque étape du projet puis de la vie d'une structure, il fédère nos pratiques et sert d'outil de référence pour chaque crèche qui le personnalise, l'enrichit et le fait vivre en équipe.

Les principes et les valeurs du Projet d'Etablissement sont :

- Le **respect** de l'enfant comme individu à part entière,
- La mise en œuvre du **vivre-ensemble**,
- Une **relation d'éducation** à responsabilité partagée avec les parents,

Le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement sont également consultable dans la structure. Ils font l'objet d'un affichage visible du public dans les locaux de la structure.

SOMMAIRE

PREAMBULE

PARTIE I : LE PROJET D'ACCUEIL

I. Présentation générale de la Crèche

- a. La capacité d'accueil
- b. Les horaires
- c. Les conditions d'admission
- d. Les normes de fonctionnement
- e. Les normes de sécurité
- f. La communication

II. L'équipe éducative :

2-1 la direction :

- a. La directrice
- b. La directrice Adjointe
- c. L'infirmière, RSAI

2-2 les professionnels encadrants :

- a. *Les Auxiliaires Puéricultures*
- b. *Les Auxiliaires petite enfance*
- c. *Les apprentis*

2-3 les professionnels techniques :

Les agents de collectivité

2-4 Le travail en équipe

III. Les vacataires :

..

- a. La psychologue auprès des enfants
- b. La psychologue pour les GAP
- c. La psychomotricienne
- d. Le médecin

IV. Les partenaires

L'orthophoniste

UFOLEP

Lire et faire lire

PARTIE II : LE PROJET ÉDUCATIF

Charte

Introduction

- I. Les intentions éducatives
- II. Le travail en équipe
- III. Les pratiques professionnelles
 - a. L'observation
 - b. L'écoute et la verbalisation
 - c. La motricité libre
 - d. L'autonomie
 - e. L'art et la culture
- IV. Une journée à la crèche
 - a. L'accueil
 - b. Le jeu et l'itinérance ludique
 - c. Les soins
 - d. Les repas
 - e. Le sommeil

PARTIE II : LE PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 : La crèche inter entreprise : le concept

2 : La Crèche dans son environnement social et développement durable

3 : dynamique partenariale

4 : intégration des familles

Projet d'Accueil

1/Présentation générale de la structure

a) Capacité d'accueil

La crèche est agréée pour **30 berceaux** (+ 15%).

Nous accueillons donc **30 enfants par jour âgés de 2 mois et demi à 4 ans**.

Les enfants sont répartis en 3 espaces de vie :

- « **Les intrépides** » pour une capacité de 10 enfants ;
- « **Les explorateurs** » pour une capacité de 10 enfants
- « **Les aventuriers** » pour une capacité de 10 enfants.

Nous nous laissons la possibilité d'accueillir en âge mélangés* (Cf partie sur l'accueil des enfants en âge mélangés).

En conformité avec l'article R2324-27 du code de la Santé publique, ; un accueil dit « en surnombre » est autorisé avec une tolérance de 115% de dépassement est autorisée par la PMI, ce qui permet d'accueillir jusqu'à 35 enfants simultanément sur des temps limités et définis de la journée. Cet accueil est anticipé sur le plan matériel et est organisé dans le respect des normes d'encadrement en vigueur.

b) Horaire d'ouverture

La structure est ouverte du **lundi au vendredi de 7h00 à 19h00**.

c) Dates de fermeture

La structure ferme chaque année :

- **3 semaines l'été ;**
- **1 semaine entre Noël et le jour de l'an ;**
- **les jours fériés ;**
- **certains ponts ;**
- **1 ou 2 journées pédagogiques.**

Le calendrier des fermetures est affiché en début d'année scolaire pour l'année N+1 dans le hall d'accueil de la crèche.

Les journées pédagogiques permettent aux équipes l'amélioration permanentes de leurs pratiques professionnelles, que ce soit par rapport à l'accueil des enfants et de leurs familles, ou par rapport à la prise en charge globale de l'enfant dans un lieu collectif, tout en maintenant une grande part d'individualité.

d) Type d'accueil

La structure propose quatre types d'accueil :

- **Accueil régulier à temps plein** entre 4 et 5 jours par semaine ;
- **Accueil régulier à temps partiel** à partir de 1 jour par semaine ;

- **Accueil occasionnel**, accueil de l'enfant de manière ponctuelle ;
- **Accueil d'urgence**, pour les familles ayant un problème de garde soudain (ex : *maladie assistante maternelle...*).

e) Conditions d'admission

La Ther des Petits étant une **crèche inter-entreprises** nous accueillons les enfants des salariés des entreprises qui ont réservé des places ainsi que des familles extérieures. Les **attributions** ont lieu en mars de chaque année lors de la **commission d'attribution des places** en lien avec le service petite enfance de la Ligue, la directrice de la crèche et les entreprises. Elle accueille également 4 familles habitant Beauvais et 2 familles qui travaillent pour la ville de Beauvais.

Nous accueillons également des enfants en situation de handicap. Un projet d'accueil individualisé (PAI) pourra selon sa pathologie être mis en place et associera la directrice, le médecin de la structure, les parents, et le médecin traitant.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein de la crèche se fait obligatoirement grâce à l'implication de toute une équipe, qui devra apprendre à adapter ses compétences, ses connaissances, à transposer ses savoir-être et savoir-faire au bénéfice des besoins différents de tous les enfants. Il est nécessaire de créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation, à la formation de l'équipe et à sécuriser l'environnement humain et matériel.

Il est judicieux d'ajuster le taux d'encadrement en fonction des besoins spécifiques des enfants. La directrice de la crèche joue un rôle central pour organiser cet accueil, veiller à sa cohérence et soutenir l'équipe. Des temps de formation sont proposés à l'équipe afin de développer ses compétences professionnelles, et des moments de sensibilisation à la différence et la diversité sont créés pour les autres parents. L'accueil d'un enfant en situation de handicap ne peut se faire qu'en coordination étroite entre la structure d'accueil, les parents, les partenaires du social et médicosocial (le Département, la CAF, l'Education Nationale...), les partenaires du soin (Camps, Sessad, CMP, CMPP, MDPH...) et le pôle ressources handicap et petite enfance.

f) Les normes de fonctionnement

Nous appliquons le **taux d'encadrement supérieur** à celui du décret de 2010 relatif aux établissements et service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, à savoir **60% de l'effectif sur le terrain de rang 1** (éducatrice de jeunes enfants, infirmière, auxiliaire de puériculture) et **40% de rang 2** (CAP Petite enfance et BEP carrière sanitaire et social).

Notre **taux d'encadrement** est d'un professionnel pour cinq enfants qui marchent pas et un professionnel pour huit enfants qui marchent.

g) Les normes de sécurité

Les jeux et jouets : tous les jeux et jouets qui se trouvent dans la crèche répondent aux **normes CE ou NF**.

Trois exercices d'évacuation incendie sont réalisés par an dans la structure. La partie **vérification du matériel incendie** type extincteur est assurée par la **société FLAMEO Sécurité**.

h) La communication

La communication s'effectue principalement par téléphone, mail ou sur un panneau d'affichage situé au niveau du hall d'entrée. L'équipe dispose également d'un téléphone portable pour les sorties extérieures par exemple.

Chaque année, **une enquête de satisfaction** sera réalisée. Nous demanderons aux familles leur avis sur la prise en charge de leurs enfants.

2 Le personnel de la structure :

L'équipe de « La Ther des Petits est composée de 15 personnes :

- 12 professionnelles qualifiées dans l'accueil et l'encadrement des enfants,
- 1 apprentie CAP
- 2 agents de collectivité

De plus, nous bénéficions sur la structure de 3 vacataires qui interviennent ponctuellement.

2-1 La direction :

A) Une directrice, éducatrice de jeunes enfants,

La directrice est garante de la qualité de l'accueil des enfants et du suivi des relations avec les familles. Elle a pour mission d'accueillir les familles et doit s'assurer du bon déroulement de la journée des enfants. Elle répond à la sécurité physique et morale des enfants.

Elle encadre l'équipe et veille à l'application du projet éducatif et pédagogique. Elle accompagne l'équipe dans une démarche de réflexion. Elle est le lien qui va permettre aux équipes d'élaborer le projet d'accueil des enfants et de leurs familles. Elle est garante de ce projet et veille à sa bonne application.

Elle a un grand rôle d'écoute et d'échanges avec les parents.

Elle anime les équipes par des réunions fréquentes. Elle conduit les évaluations et à un rôle de formateur.

Elle assure également la gestion administrative et financière de la crèche ainsi que l'organisation générale de l'établissement. Elle veille à atteindre les objectifs assignés.

Elle fait le recrutement de son personnel, organise les plannings des équipes et des différents vacataires.

La directrice est en lien avec le siège social de la Ligue de l'enseignement de l'Oise, ainsi que les différents services, les crèches du secteur gérées par la Ligue, la ville ou les autres associations.

B) Une directrice adjointe,

La direction adjointe est actuellement assurée par une Educatrice de Jeunes Enfants
Ses missions en tant qu'adjointe sont :

- Assurer la coresponsabilité de la structure en cas d'absence de la directrice ;
- Seconder la direction dans les diverses tâches administratives (inscriptions, plannings...)
- Accompagner les équipes
- Assurer le suivi des stocks.
- Gérer l'absentéisme inopiné du personnel,
- Assurer le lien avec les familles, les partenaires extérieurs et le siège de la Ligue,
- Gérer l'imprévu, et les situations d'urgence

En tout état de cause, et dans la mesure du possible, la directrice et la directrice adjointe ne doivent pas être absente de la structure en même temps. Si l'absence pour maladie sur une période de congés de l'une ou de l'autre se présente, la continuité de la fonction de direction est alors assurée par le professionnel diplômé présent, en lien avec la coordinatrice petite enfance et la direction générale de la Ligue de l'enseignement de l'Oise.

C) Une infirmière

Ses missions sont :

- Assurer la mise en œuvre des protocoles d'hygiène, médicaux, d'urgence et de sécurité.
- Organiser les visites médicales et veiller à l'application de l'obligation vaccinale
- Valider les ordonnances médicales, et l'administration de traitements médicaux;
- Veiller au bien être à la sécurité, à l'épanouissement et au bon développement des enfants en lien avec l'équipe pluridisciplinaire.
- Mettre en place les PAI avec l'appui du médecin de la structure.

Ses missions en tant que RSAI sont :

La RSAI peut être médecin, infirmier(ère) ou puériculteur/trice.

Pour le pôle petite enfance de la Ligue, la référente santé accueil inclusif est l'infirmière.

- Un « Référent Santé et Accueil Inclusif » intervient dans chaque établissement et service d'accueil non permanent d'enfants. Ses missions sont définies par l'article R324-39, du Code de la Santé Publique. Le RSAI travaille en collaboration avec les professionnels de la structure, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et des autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap.

Les missions du RSAI sont les suivantes :

- Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement ou du service en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.
- Présenter et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles prévus au II de l'article R2324-30
- Apporter son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne

adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service

- Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière.
- Pour un enfant dont l'état de santé le nécessite, aider et accompagner l'équipe de l'établissement ou du service dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec la famille.
- Assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions.
- Contribuer, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination avec le référent technique de la micro crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations.
- Contribuer, en concertation avec le référent technique de la micro crèche, le responsable technique ou le directeur de l'établissement ou du service, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement prévus au II de l'article R.2324-30 du présent code, et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe.
- Procéder lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord de titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du référent technique de la micro crèche, du responsable technique ou du directeur de l'établissement ou du service, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale.
- Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité prévu au 1° du I de l'article R .2324-39-1.

2-2 Professionnel(les) encadrants les enfants :

A) Quatre auxiliaires de puériculture,

Elles sont au nombre de 4. Elles ont un diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture et s'adressent aux enfants âgés de 0 à 6 ans. Elles sont référentes d'un groupe d'enfants et sont présentes sur l'ensemble des sections. Elles répondent de façon individuelle ou collective aux besoins fondamentaux de chaque enfant en favorisant leur bien être sur le plan psychomoteur, affectif et relationnel et ce, dans un cadre sécurisé. Lors de leurs différentes actions quotidiennes telles que le change, l'aide aux repas, l'endormissement, le jeu ... elles respectent les besoins et le rythme de chaque enfant.

Leur formation les invite à rester vigilantes aux problèmes d'hygiène et de sécurité. Leur connaissance en matière de diététique leur permet d'évaluer et de répondre aux besoins nutritionnels des enfants. Elles les suivent aussi sur le plan staturo-pondéral. Dans le respect des normes d'hygiène elles veillent à l'état de propreté des espaces dédiés aux enfants.

B) Cinq auxiliaires petite enfance,

Elles sont au nombre de 5. Elles ont un Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite Enfance et s'inscrivent dans une démarche de formation dans l'accueil du jeune enfant. Elles travaillent en étroite collaboration avec les auxiliaires de puériculture et les éducatrices de jeunes enfants selon leur champ de compétence et répondent ainsi aux besoins quotidiens des enfants, et sont référentes d'un groupe d'enfants.

Ces professionnelles, présentes afin d'accueillir les enfants au quotidien, sont les interlocutrices privilégiées concernant le déroulement de la journée des enfants.

c) Les contrats d'apprentissage :

Cette année, un contrat d'apprentissage d'un an a été mis en place pour accompagner une apprentie jusqu'à l'obtention de son diplôme de CAP AEPE. Elle réalise les différentes missions auprès des enfants à partir des consignes données par la structure et sous l'autorité d'un tuteur.

L'équipe est présente pour accueillir, encadrer et répondre aux besoins des enfants dans un climat sécurisé et chaleureux.

Des remplaçants (CDD, volante) et des stagiaires (EJE, AP, infirmière, Bac Pro, CAP petite enfance...) peuvent rejoindre notre équipe.

Le Pôle Petite Enfance de la Ligue propose de la formation continue sur le territoire à tous les professionnels qui accompagnent les enfants et leur famille afin de renforcer la formation initiale des acteurs de la petite enfance et de les former à une posture professionnelle. Ces formations permettent d'échanger sur les pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement de toutes les familles

Les formations se passent sur place dans les locaux de la Maison de Ther. Elles se déroulent en demi-journées ou journées complètes. Elles sont anticipées, afin de maintenir un accueil de qualité auprès des enfants et d'être en nombre de professionnels suffisants pour cet accueil.

Des intervenants extérieurs peuvent animer des ateliers auprès des enfants (musique, conte, arts plastiques...) et auprès du personnel (Formateur premiers secours, médecin de PMI...).

2-3 Personnel technique :

A) Deux agents de collectivité,

Elles assurent l'entretien des locaux de la crèche. Concernant la cuisine, les repas sont confectionnés par une cuisine centrale et livrés en liaison froide quotidiennement sur la crèche. Ils sont alors réchauffés sur place, dans le respect des règles d'hygiène alimentaires.

Dans leurs fonctions de lingère, elles assurent l'entretien journalier du linge.

Elles travaillent également avec les équipes éducatives, elles peuvent être appelées à aider ponctuellement auprès des enfants (sieste, ateliers etc...).

2-4 Travail en équipe :

Différentes réunions sont mises en place afin d'échanger sur l'accueil de l'enfant et sa famille :

- Des points relais par section : une professionnelle de la section se réunit avec la Direction pour échanger sur les enfants, les difficultés rencontrés dans la section. Ce type de réunion a lieu une fois par mois, pendant une heure.
- Des réunions d'équipe ont lieu au moins une fois par trimestre voir plus si nécessaire afin de faire un point sur les pratiques, le ménage.
- Des réunions entre directrice ont lieu une fois tous les 15 jours afin d'harmoniser les pratiques, les protocoles sur l'ensemble des structure petite enfance de la Ligue.

3 Les vacataires de la structure :

A) Une psychologue,

Elle est disponible et à l'écoute de l'ensemble de l'équipe, elle observe le développement psychoaffectif de chaque enfant ainsi que leurs apprentissages au sein de la collectivité. Présente occasionnellement et sur demande sur la crèche elle rencontre les équipes en réunion et aborde avec elles l'évolution des enfants, les organisations etc... Son regard n'est que préventif et elle apporte ses conseils et son écoute aux parents qui le désirent. Elle contribue ainsi à la bonne adaptation des enfants et à la prévention éventuelle de troubles du comportement.

Cette année nous avons travaillé à l'élaboration de la fiche d'intervention de la psychologue que nous avons porté à la connaissance des parents.

Fiche d'intervention du psychologue de la crèche

➤ A quoi sert le psychologue ?

Il a différentes missions qui s'inscrivent dans un travail de collaboration avec la direction.

Auprès de l'équipe, il soutient l'équipe dans sa mission d'accueil de l'enfant et dans le respect et la prise en compte de ses besoins en fonction de son développement psychoaffectif. Il soutient les professionnels dans leurs pratiques et dans les organisations mises en place.

Auprès de l'enfant,

- Il est attentif à son développement psychoaffectif ainsi qu'à ses apprentissages en collectivité.
- Il assure un rôle de prévention et repère ses difficultés éventuelles.

Auprès des parents,

- Il est à l'écoute des parents et les soutient lors de difficultés rencontrées par leur enfant.

➤ Quand solliciter le psychologue ?

- Quand les parents se posent des questions par rapport au développement de leur enfant ou par rapport à des difficultés inhabituelles.
- Comment rencontrer le psychologue ?
 - Ponctuellement le psychologue peut rencontrer les parents de manière informelle ou lors d'entretiens selon leur demande. Il ne donne pas de conseil mais oriente et réfléchit avec les parents afin de mieux comprendre les difficultés de leur enfant.
 - L'équipe peut aussi proposer aux parents de le rencontrer suite à un travail de réflexion de l'équipe au sujet de leur enfant.

B) Une psychologue pour les Groupes d'Analyse de la Pratique,

Selon l'article R2324-37 du décret du 31 août 2021 chaque professionnelle bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Elle accompagne les équipes lors des analyses de la pratique professionnelle.

Qu'est-ce que l'analyse de la pratique ?

L'analyse des pratiques professionnelles permet aux professionnel(le)s de mieux appréhender leur travail, leurs relations et leurs activités professionnelles, avec l'aide d'un médiateur.

Initialement destinée à développer les pratiques relationnelles des médecins, l'analyse des pratiques a été initiée dans les années 1960 par Michael Balint. Il a en effet souligné l'importance de la relation entre praticien et patient dans le processus de guérison.

L'analyse des pratiques professionnelles aujourd'hui permet à des personnes exerçant le même métier de se perfectionner et de redonner du sens à leur travail, à leurs relations professionnelles, etc.

Déroulement de l'analyse :

L'analyse de la pratique professionnelle est importante pour une équipe. Les professionnel(le)s se réunissent une fois tous les deux mois environ, sans la direction, et parlent de leurs **pratiques, de leurs difficultés avec les enfants et/ou les familles, des difficultés avec un autre professionnel ou même encore avec la direction**.

Il faut comprendre qu'avoir un emploi, ce n'est pas uniquement suivre une **fiche de poste, surtout lorsque l'on travaille avec de jeunes enfants** : à ce titre, **l'analyse des pratiques professionnelles** cherche à amener les personnes à une prise de conscience de leur pratique grâce à la **mise en mots**. Les récits croisés du groupe permettront à **l'analyse des pratiques** en tant que telle de prendre corps.

Il est important pour pouvoir la proposer aux équipes enfin que les professionnelles puissent avoir un lieu d'écoute mais aussi de parole.

C) Une psychomotricienne,

Sophie ZELAG, elle peut être amenée à intervenir ponctuellement ou de façon plus régulière à la demande de l'équipe. Ce sont des auxiliaires de médecine, qui interviennent à tous les âges de la vie en prévention et en soin. A la Ther des petits, la psychomotricienne ne travaille pas dans une démarche de soin mais d'évaluation en vue d'une meilleure adaptation des attitudes vis-à-vis de l'enfant. Ses séances peuvent être individuelles ou collectives. Elle utilise des techniques d'expression gestuelle et de relaxation, des activités rythmiques, des jeux fonctionnant sur la coordination des mouvements. Pour cela, elle utilise un matériel varié : ballons, jeux de société, cerceaux, instruments de percussion, pâte à modeler, puzzle... Au travers de ses observations et de celles de l'équipe, elle peut prévenir et dépister d'éventuels retards de développement et/ou handicap chez l'enfant.

Fiche d'intervention de la psychomotricienne de la crèche

➤ A quoi sert le psychomotricien ?

Il a différentes missions qui s'inscrivent dans un travail de collaboration avec la direction. Auxiliaire de médecine, le psychomotricien s'intéresse au corps sous tous ses aspects : expressifs (support des émotions, des désirs), relationnels (support des échanges avec le monde extérieur), fonctionnels (support des ajustements moteurs).

Auprès des enfants :

- Il contribue au bien-être des enfants, et les soutient dans leur développement moteur sensoriel et affectif, en utilisant des techniques gestuelles et corporelles.
- Il agit sur l'organisation tonique afin de détendre et relaxer.
- Il repère et intervient dans les retards de développement psychomoteur.

Auprès de l'équipe :

- Il associe ses compétences à celles de l'équipe pour aider à éveiller de nouveaux intérêts et de nouvelles capacités au sein des groupes d'enfants.
- Il s'intéresse à l'aménagement des espaces de jeux et autres types d'activités.
- Il sensibilise l'équipe à des thèmes de réflexion ayant trait à son métier.

Auprès des parents :

- Il est à l'écoute des parents qui souhaitent le rencontrer.

➤ Quand et comment solliciter le psychomotricien ?

- Quand les parents se posent des questions par rapport au développement psychomoteur de leur enfant.
- Le psychomotricien peut rencontrer les parents qui en feront la demande à la direction

D) Un médecin,

Il est garant du suivi médical de chaque enfant (vaccinations, développement staturo-pondéral...), et assure la visite médicale d'admission systématique avant l'entrée en

collectivité. Son rôle préventif lui permet de diriger les parents vers leur propre médecin voire un spécialiste en cas de problème de santé dépisté. Il élabore les protocoles médicaux de la structure et participe en collaboration avec les responsables à l'élaboration du plan alimentaire de l'enfant si nécessaire. Il apporte ses conseils aux parents et participe à la formation de l'équipe sur le site (gestes d'urgence, maladie infantiles, hygiène, santé, diététique...). Un planning a été établi avec le médecin pour que chaque professionnel réactualise ses connaissances en matière de gestes d'urgence.

C'est le Dr CNOKAERT, médecin référent de Ligue, qui va assurer l'ensemble des visites d'admission et élaborer les protocoles médicaux.

A l'identique du travail fait avec la psychologue, nous avons réalisé la fiche d'intervention du médecin de la crèche.

Fiche d'intervention du médecin de crèche :

➤ Quel est son rôle ?

Il a différentes missions qui s'inscrivent dans un travail de collaboration avec la direction.

Auprès des enfants :

- De façon obligatoire il examine tous les enfants de moins de quatre mois avant leur entrée à la crèche.
- Il valide définitivement l'entrée des enfants à la crèche
- Il consulte les enfants une fois par an dans le cadre d'un suivi systématique.
- Il est à la disposition des parents au sujet d'un questionnaire concernant la santé de leur enfant.
- Il inscrit son travail dans un but de prévention et de conseils, il ne prescrit pas de médicaments.

Auprès de l'équipe :

- Il est à l'écoute de l'équipe et peut être amené à la conseiller au sujet d'un ou de plusieurs enfants si besoin.
- Il veille aux bonnes règles d'hygiène de l'établissement et conseille sur le renforcement de celles-ci en cas de maladies contagieuses
- Il va régulièrement en sections et fait part de ses observations quant aux pratiques professionnelles.
- Il sensibilise le personnel aux gestes d'urgence et réactualise les connaissances

Comment rencontrer le médecin ?

- En dehors des visites médicales programmées par la direction, les parents peuvent auprès de cette dernière solliciter un rendez-vous avec le médecin.

4 Les différents partenaires :

La structure a mis en place de nombreux partenaires. Une convention et une charte est signée avec chaque intervenant. Des bilans réguliers sont mis en place afin de réajuster l'intervention.

L'orthophoniste :

La prise en charge orthophonique précoce est souvent une mission essentielle car elle comporte de la prévention dans beaucoup de domaines, mais aussi la mise en place du langage au sens large, chez des enfants qui ne le développent pas de façon harmonieuse.

L'orthophoniste observe à la crèche chaque section afin d'avoir un regard global sur le fonctionnement et les enfants ainsi que des observations plus fines des enfants selon les inquiétudes des professionnelles ou des parents

- elle informe et échange avec l'équipe autour des notions « langage » / « oralité » en fonction des besoins
- elle participe et observe au repas des enfants (aspects oralité)
- elle met en place des ateliers de parents en soirée pour qu'ils puissent identifier l'orthophoniste au sein de la crèche et poser des questions langage et alimentation

L'UFOLEP

Ce partenariat a été mis en place dès l'ouverture de la structure en 2016 et continue depuis toutes ces années. Les éducateurs de l'UFOLEP proposent un temps de baby gym aux enfants de la structure.

Il n'y a pas d'âge pour participer aux baby gym. Nous observons plutôt la capacité qu'un enfant a à se mouvoir. Tous les groupes peuvent participer aux ateliers en fonction de leur développement psychomoteur.

Les séances ont lieu chaque vendredi (*hors vacances scolaires*) de 10h00 à 11h00 par petit groupe. Les enfants sortent de l'espace crèche pour regagner la salle de sport situé de l'autre côté du bâtiment Maison de Ther.

La salle est aménagée avec des tapis au sol, des tunnels, des poutres, des ballons, des cerceaux, différents modules, des rubans, des plots...

Lire et faire lire

Nous avons mis en place un contrat avec une bénévole de l'association Lire et Faire Lire. Ainsi une intervenante intervient tous les mercredis matin au sein de la crèche.

Elle propose des temps de lecture adaptés aux âges des enfants. Elle intervient à tour de rôle dans les trois sections.

Elle peut utiliser des livres personnels, mais aussi ceux de la structure ou bien encore, elle peut en emprunter à la médiathèque. Elle propose les mêmes livres aux enfants sur plusieurs séances. A travers les observations, on devine rapidement « la préférence des enfants ».

LE PROJET EDUCATIF

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnelles qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traitée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

INTRODUCTION

Le **projet éducatif** de la crèche « La Ther des Petits » s'inscrit dans le cadre du décret **de juin 2010** et du **décret n°2021-1131 du 31 août 2021** relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants.

Afin d'appliquer au mieux le décret n°2021-1132 du 30 août 2021, la structure s'engage à accueillir selon les disponibilités, des familles pas salariés des entreprises réservataires. Elle privilégie les familles en situation d'insertion, en situation de précarité ou ayant des enfants présentant une pathologie ou un handicap.

Le projet éducatif est l'aboutissement d'un **travail de réflexion** des professionnel(le)s de la structure

La crèche collective est un **espace d'accueil et de relation** mais aussi **un lieu éducatif et préventif** qui permet à l'enfant de s'insérer dans une vie collective et de se socialiser.

La crèche collective répond non seulement à un besoin de garde, mais aussi à un désir de découverte (*pratiques variées, créativité, environnement*), de socialisation (*vie en collectivité, responsabilisation*), qui contribueront à l'épanouissement de l'enfant dans un cadre ludique adapté et sécurisé.

L'enfant est parfois amené à passer une partie de son existence, notamment dans les premières années de sa vie, au sein d'une structure d'accueil. Il est donc important que cette période, qu'elle soit de courte ou de longue durée soit d'une part bien vécue et d'autre part favorable au bien-être et au bon développement de chacun des enfants accueillis.

Le **projet éducatif** est un document qui permet aux professionnels(le)s de poser leurs pratiques afin de les analyser. Il leur permet un **axe de réflexion** autour de l'enfant. Celui-ci définit les **valeurs propres à chaque crèche** et les différentes orientations que l'on veut voir appliquer sur sa structure en lien avec **le projet d'établissement de la Ligue**. Il détermine les **priorités pédagogiques** dans **l'accueil de l'enfant et de sa famille**.

Ce projet est toujours en mouvement ; il évolue au fur et à mesure du temps et de l'apport de chaque professionnel (le)s.

Pour la structure de la Ther des Petits, **notre travail** a été axé sur **l'enfant, la famille et les partenaires**. C'est-à-dire la sécurité physique et affective de l'enfant, sur son

bien-être, son éveil et son bon développement. Une place importante est donnée aux familles ainsi que sur les relations avec les partenaires et l'ouverture vers l'extérieur.

LE PROJET EDUCATIF, NOS INTENTIONS, NOS OBJECTIFS ET NOS MOYENS D'EVALUATION

Les intentions éducatives

Nous avons pour intentions éducatives de/d' :

- Offrir aux enfants et à leur famille, **un accueil le plus agréable et convivial** possible.
- Considérer les attentes et les besoins de tous dans un climat **de sécurité, d'honnêteté** et avec **une relation de confiance mutuelle**.
- Amener **une dynamique à la crèche** à travers les différentes animations, ateliers et activités.
- Favoriser le développement de l'enfant dans un **environnement sécurisant et équilibrant** :

* Physique : jeux, psychomotricité, rythmes...

* Intellectuel/culturel : activités, jeux, échanges...

* Psychologie : Sécurité affective, repères clairs, découverte de soi et des autres, la relation.

Les objectifs éducatifs, les moyens et les critères d'évaluation

Cf tableau des objectifs.

Les moyens d'évaluation

L'évaluation de nos objectifs éducatifs se fait au cours de réunion d'équipe (1fois/mois pour chaque section) et au cours des journées pédagogiques.

En utilisant **l'observation** (*cf. partie sur l'observation*) comme outil de travail, dans son action éducative, l'équipe analyse sa pratique et adapte son intervention auprès de l'enfant.

L'intérêt de ces réunions est dans l'échange des pratiques, l'apport du savoir-faire de chacun. C'est en ce sens que nous retiendrons également le rôle formateur de cette méthode.

LE TRAVAIL EN EQUIPE

La qualité de l'accueil dépend en grande partie de l'équipe : il est important d'avoir une bonne cohésion de groupe.

Le travail d'équipe se base sur une estime mutuelle et une véritable communication, il se construit au fil du temps et s'enrichit au travers des échanges et des projets.

Les temps de réunion sont donc précieux : ils permettent de partager nos observations et nos constats mais aussi de prendre du recul et de gérer des situations problématiques.

La stabilité de l'équipe est nécessaire aux enfants, cela leur apporte des repères et une sécurité. La cohérence des adultes et leur stabilité les rassurent et les aide à se construire. Les enfants ont confiance en nous parce que nous nous faisons confiance.

Être une équipe de professionnels de la Petite Enfance, c'est s'inscrire dans un travail et une démarche commune autour des mêmes valeurs éducatives, tout en respectant les pratiques individuelles.

NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES

La crèche est un lieu où l'on vit en collectivité. Afin que l'intégration de l'enfant dans un groupe se fasse dans les meilleures conditions, l'équipe veillera :

- A la sécurité morale et physique de chacun,
- Au respect de soi et d'autrui,
- A la communication, en favorisant la verbalisation, la participation et l'écoute,
- A la réflexion personnelle, en suscitant la curiosité, la découverte...

Pour cela l'équipe sera amenée à proposer :

- **Une adaptation progressive** :

« Chaque enfant est différent, chaque enfant est unique,

chaque famille à son histoire... »

C'est le respect de ces différences et la souplesse de l'équipe qui favorise l'adaptation.

Ainsi la période de familiarisation se veut être personnalisée pour chaque enfant. Il est essentiel que l'équipe s'adapte à chaque enfant et non l'inverse. Elle se veut progressive, selon le rythme de chacun, afin que la séparation s'opère dans de bonnes conditions.

Il n'y a ainsi pas de semaine de familiarisation type, pas de durée type. Le temps est pris avec chaque famille pour discuter des habitudes de vie de l'enfant, de ses rythmes de repos et d'alimentation et partager des moments ensemble au sein de la crèche.

En équipe, nous travaillons ensemble sur une adaptation autrement c'est-à-dire pour l'enfant apprendre à se séparer en présence de son parent.

Ce premier accueil est primordial, il amorce la qualité de la relation de confiance entre le parent et les professionnel(le)s. (*cf partie sur la coéducation avec les familles*).

La fiche de renseignements

*Régulièrement utilisé dans le cadre de la gestion de nos structures et équipement, la mise en place d'une **fiche de renseignements** est un outil utilisé par l'équipe pour le bien-être de l'enfant pendant son temps d'accueil. Elle nous informe de ses habitudes, de ses rythmes de repos et d'alimentation, sans oublier ses rituels de séparation ou d'endormissement. A travers elle, nous tentons au mieux de nous adapter à l'individualité et la singularité de chaque enfant.*

Un professionnel d'accompagnement accueille plus particulièrement la famille lors de son adaptation afin de proposer un repère tant pour l'enfant que pour le parent. La fiche de renseignement est ainsi remplie avec ce professionnel lors de la première rencontre.

- **Un accueil individualisé en référence, notamment pour la période d'adaptation**

Il doit permettre de faire connaissance avec l'enfant dans sa globalité (liens avec ses parents, sa culture, sa personne...). Cet accueil constitue au préalable la construction d'un véritable lien de confiance avec les familles. C'est ce lien de confiance qui va permettre d'établir entre la famille et la structure un objectif commun pour une véritable démarche de coéducation.

La qualité d'écoute, l'ouverture d'esprit des professionnels, conscients de l'importance de connaître les parents et le contexte socio-culturel dans lequel l'enfant évolue, sont les garants d'un accueil réussi.

Nous partons du principe que l'accueil de qualité de l'enfant, c'est aussi l'accueil de qualité du parent.

En tentant d'instaurer une relation de confiance, une professionnelle « référente » sera l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et de sa famille, ainsi que de l'équipe à leur sujet durant toute la période d'adaptation.

L'auxiliaire référente est amenée à l'observer et à l'accompagner, tout en lui garantissant au maximum des temps de soins individuels, individualisant, et bienveillant, lui faisant prendre conscience qu'il est un être à part entière. Ces temps où l'adulte est entièrement disponible sont indispensables pour permettre à l'enfant d'intérioriser les soins et ensuite, lorsque la référente est « occupée ailleurs », de se souvenir, de penser, de jouer dans l'espace transitionnelle qu'ils auront ainsi pu créer, expérimenter et **d'être seuls en présence de l'adulte**, en évitant le sentiment d'abandon.

Ainsi, l'équipe veille à l'accompagnement de l'enfant autour de ses émotions et à lui garantir le « sentiment continu d'exister » (D.W. Winnicott). Elle soutient ainsi l'enfant dans la réalisation de ses potentialités humaines.

- **L'observation :**

Qu'est-ce que l'observation ?

Observer : considérer avec une attention soutenue, afin de connaître, d'étudier

L'observation est essentielle dans la **pratique éducative**. Elle permet de repérer des fonctionnements et des dysfonctionnements tant au niveau de la structure que des enfants accueillis et de prendre de la distance dans sa pratique éducative.

L'observation est un outil non négligeable. Il peut aider l'équipe à porter son attention sur une situation particulière, à cerner ce que fait l'enfant dans l'instant. Les professionnels sont amenés à voir les expérimentations spontanées de l'enfant et à s'en nourrir. Ainsi l'observation pousse à émerger progressivement des sujets de réflexion, valorise le travail de chacun et sert à alimenter les idées d'atelier à proposer.

L'observation est bien une démarche collective intégrée dans le projet d'établissement, c'est réellement un travail d'équipe.

L'observation va permettre également de sortir de certaines « douces violences » liées à un contexte d'habitudes trop rigides, de course contre la montre.

Un travail d'observation parlé, partagé et exploité, enrichit notre vision de l'enfant, de nos pratiques, de nos prises en charges éducatives et le travail d'équipe.

- **L'écoute et la verbalisation :**

L'enfant a besoin d'être entendu. Là encore, l'adulte sera plus à même de répondre à ce besoin s'il se montre disponible.

Lors de ces apprentissages, ces évolutions, l'enfant dans son évolution peut être confronté à certaines difficultés. Il est nécessaire qu'il se sente entendu par l'adulte afin de pouvoir les dépasser.

L'enfant éprouve aussi du plaisir, de la joie à partager ses exploits, ses découvertes. Là encore, l'attention de l'adulte est primordiale.

Les enfants que nous accueillons ne possédant pas encore pleinement le langage verbal, ils communiquent, s'expriment beaucoup par le non-verbal (mimiques, positions, grimaces...). Le rôle de l'adulte est alors de tenter de décoder ce non-verbal pour veiller à accompagner au mieux l'enfant.

Le langage verbal occupe une place dans la relation qui s'établit entre l'enfant et son environnement. Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être plongé dans ce bain de langage. Les paroles qui peuvent accompagner nos faits et gestes apaisent et sécurisent l'enfant. Parler à un enfant, c'est le considérer comme un sujet et non comme un objet.

La verbalisation contribue à l'instauration de la relation de confiance.

En mettant des mots sur les émotions ressenties et exprimées par l'enfant avec son corps (attitudes, pleurs, cris...), l'adulte lui signifie qu'il l'entend, qu'il le comprend et l'invite surtout à être en contact avec lui-même et à entrer dans le monde de la communication.

De même, l'enfant qui sera confronté au quotidien avec les mots peut acquérir avec plus d'aisance le langage. Il perçoit que c'est un moyen de communication.

- **La motricité libre :**

A la Ther des Petits, l'équipe pratique la motricité libre. C'est une approche plus respectueuse du développement de l'enfant. Cela consiste à laisser libre cours à tous les mouvements de l'enfant sans objets qui entravent (pas de portiques, pas de youpala, l'enfant n'est pas laissé dans un transat toute la journée mais plutôt installé au sol).

Ce concept est apparu dans les années et a été apporté par Emmi Pikler, Médecin Hongrois, qui a démontré que le développement moteur de l'enfant s'acquiert naturellement.

Ainsi l'équipe laissera à l'enfant la possibilité de découvrir ses propres compétences en les valorisant et en les encourageant.

Les objectifs de la motricité libre sont de :

- Permettre à l'enfant d'explorer son corps, de prendre conscience des différentes parties de son corps par exemple en attrapant ses pieds et de se développer en toute confiance ;
- Favoriser le développement moteur acquis naturellement et avec précision ;
- Permettre la liberté donnée aux enfants leur apportant ainsi un sentiment d'accomplissement et de sécurité ;
- Permettre à l'enfant de développer son autonomie et sa confiance en soi.

Pour cela l'équipe fera attention de ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il ne sait pas se défaire de lui-même. L'équipe observera et veillera à ne pas intervenir systématiquement. Enfin, l'équipe adaptera et sécurisera l'environnement.

- **L'autonomie** :

Au sein de la Crèche, on favorise l'autonomie. C'est le cas par exemple au moment du repas où l'enfant a la possibilité de débarrasser la table, se débarbouiller avec un gant.

L'aménagement de l'espace est réfléchi de façon à ce que l'enfant ait le moins de dépendance possible de l'adulte : des repères visuels et un mobilier adapté à la taille de l'enfant lui permettant de faire seul quand il en a l'envie.

Face à ce besoin d'autonomie, l'adulte est présent pour l'encourager et l'aider si besoin. Il a le choix de participer ou non à l'activité sinon il peut jouer en autonomie dans la pièce.

- **L'art et la culture** :

La sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques – dès le plus jeune âge et avant même l'entrée à l'école maternelle, favorise la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant.

Sur la structure l'art et la culture sont accessibles aux plus jeunes enfants.

Pour cela :

- -des espaces dédiés aux livres sont installés
- - des bénévoles de l'association Lire et faire Lire viennent une fois par semaine lire des livres, des contes, kamishibai
- -des spectacles sont proposés sur place, ou des sorties en bus au théâtre, cinéma.
- - une intervenante musique vient pendant les vacances scolaires et propose des ateliers parent enfant. Les professionnelles proposent des temps musicaux, danse, chant très régulièrement.

L'enfant apprend, imagine, expérimente, explore, manipule, partage, ressent, crée et pratique en commun, selon sa personnalité ou son tempérament, son désir ou son humeur... Tout ceci dans un environnement adapté, aménagé et sécurisé

- « *Les enfants sont des êtres forts, riches et compétents. Tous ont la capacité, le potentiel, la curiosité et le désir de construire leur apprentissage et de gérer les apports de leur environnement.* » Loris MALAGUZZI.

Par ce biais il découvre ses émotions, le monde qui l'entoure et il se découvre soi-même...

Une journée à la crèche

Une réflexion riche et diversifiée est nécessaire pour donner un sens et des valeurs éducatives à ce que vivent les enfants au sein de la structure.

Pendant ces différents temps, les professionnels accompagnent les enfants par une présence physique mais aussi psychologique, leur disponibilité, leur attention mais aussi par un regard porteur...

Il est important pour nous de ne pas oublier l'enfant (sujet individuel) dans le collectif (sujet groupe). Nous devons être vigilant quant aux premières interactions avec les enfants, prémices de leurs relations sociales à venir.

Les moments clefs à la crèche :

- **L'accueil** (arrivée et départ échelonné des enfants)

L'accueil du matin est le premier accueil de la (longue) journée. C'est une étape nécessaire au bon déroulement de la journée

L'accueil des parents est aussi important que celui de l'enfant. Le professionnel se doit d'être souriant, disponible, à l'écoute, il informe (*connaît donc le déroulement de la journée*). Il doit prendre en considération l'enfant et ses besoins. Veiller à une ambiance sereine et chaleureuse.

La diversité de l'accueil de l'enfant et/ou de sa famille implique différents accueillants. Il est important que tout le personnel et le rôle de chacun soient présenté aux familles. En fonction de son heure d'arrivée l'enfant peut être accueilli par l'un ou l'autre des membres de l'équipe.

Pour la bonne qualité de l'accueil, nous veillerons à :

- *Individualiser l'accueil*
- *Proposer un environnement sécurisant en aménageant l'espace et en utilisant du mobilier et des jeux adaptés à l'âge et aux acquisitions des enfants*
- *Favoriser l'échange avec les parents, permettant d'établir une continuité entre l'espace familial et l'espace collectif et créer une relation de confiance avec la famille. Pour cela, les habitudes de l'enfant sont consignées dans le classeur de transmissions par la professionnelle qui accueille la famille.*
- *Être à l'écoute des difficultés des parents*
- *Verbaliser la séparation et les difficultés qui lui sont inhérentes.*

Lors de l'arrivée de l'enfant et de sa famille à la crèche, nous restons au sol, afin de rendre ce moment plus convivial et moins formel. Les professionnels se rendent disponibles pour chaque famille et les invitons à nous rejoindre ce qui évite également les débordements (peur, frustrations au niveau des enfants déjà accueillis...).

Ce temps de transmission est essentiel pour assurer une continuité de la prise en charge de l'enfant au quotidien. Ces temps d'échange entre le professionnel et le parent permettent peu

à peu d'établir une relation de confiance nécessaire à tous. Au moment des transmissions, nous demandons aux parents si la soirée et la nuit se sont bien passées, ... C'est aussi un temps d'écoute et de conseils où professionnels et parents peuvent ensemble parler de l'enfant, comprendre le comportement de ce dernier à tel ou tel moment de la journée et notamment celui de l'accueil. Les professionnels peuvent parfois proposer aux parents de mettre en place un rituel, au moment de la séparation pour accompagner celle-ci (lecture d'un livre, une chanson, un puzzle). Ces informations données par les parents (soins, alimentation, sommeil, chagrins, colères, joies, etc.) sont la base de l'accueil de l'enfant. C'est dans une attitude de respect de la place des parents et de leur vie personnelle que l'utilisation de cet outil doit être pensée. La confidentialité de ces informations nous paraissant essentielles.

Afin de faciliter cet accueil au quotidien, des outils et des pratiques professionnelles ont été pensés et mis en place par l'équipe éducative. Un classeur de transmission permet d'entretenir la continuité entre les espaces de vie de l'enfant. Une étiquette (photo et prénom) de l'enfant attribue à chacun un espace individualisé. Il en est de même pour un casier où sont rangés les affaires de rechange qui lui appartiennent. Un objet privilégié, tel que le doudou peut l'aider à faire la transition entre la famille et la structure. L'adulte ne régule pas l'accès au doudou, celui-ci reste à sa disposition toute la journée. Dès son arrivée dans la salle de jeux, l'enfant a le choix de son activité (dînette, poupée, garage...). Ces petits coins permettent le respect du jeu de chacun. L'enfant est alors accueilli par les enfants présents mais aussi par l'équipe éducative, il peut ensuite choisir avec qui ou quoi il souhaite jouer, en fonction de ses goûts et de ses affinités.

- **Le jeu et itinérance ludique :**

Pour se construire, l'enfant a besoin, à travers le jeu et toutes ses activités, de nombreuses expériences qui lui permettent de faire des déductions, des comparaisons, des mises en ordres, de se situer dans l'espace et dans le temps.

Le jeu est une activité sérieuse pour l'enfant. Le/la professionnel(le) petite enfance se doit de protéger le jeu et l'action ludique de l'enfant.

Le/la professionnel(le) petite enfance doit :

- Faire jouer,
- Donner à jouer,
- Jouer avec,
- Laisser jouer.

Les coins jeux sont à la disposition des enfants tout au long de la journée (dînettes, poupées, voitures, déguisements, clipo, puzzles, jeux d'encastrement, bricolage...). Un espace livres est également accessible aux enfants.

La crèche pourra également proposer aux enfants des activités diverses (contes, marionnettes, musique).

Qu'entend ton par itinérance ludique ?

Reprenons tout d'abord mot par mot :

- **Itinérance**, caractère de ce qui bouge de ce qui voyage.
- **Ludique**, relatif aux jeux, activité du jeu.

Deux mots qui se complètent vraiment en crèche.

Qu'est-ce que l'itinérance ludique ?

Portes ouvertes, itinérance ludique, pédagogie active, décroisement... Différents termes utilisés pour désigner un même principe : mettre à disposition des enfants des pôles de jeux correspondant à leur différent besoin. Ainsi, en fonction de son envie l'enfant peut se mouvoir en liberté dans les différents espaces (ou salles parfois) d'accueil afin d'investir le matériel dont il a besoin.

L'enfant dans cet **univers ludique riche** est réellement acteur de ses choix, de ses expérimentations, de ses recherches et de ses découvertes.

« C'est par sa motricité que l'enfant arrive à structurer son corps dans l'espace et à construire son identité, qu'il part à la découverte des objets, qu'il entre en relation avec les autres, qu'il fait l'expérience de l'altérité. Lorsque cela lui est rendu possible, chaque enfant poursuit un itinéraire, celui-là même qui lui permet de construire ses apprentissages. »

Pourquoi l'itinérance ludique à la crèche ?

Le libre choix des activités (entre 2 ou 3 activités) était proposé mais sur un temps donné. Nous nous sommes rendus compte, de par l'observation et malgré les diverses propositions, que les enfants n'avaient pas besoin ni envie de la même chose au même moment.

Les pratiques ont été ajustées de façon à prendre en compte l'identité de chaque enfant, et d'accepter leurs envies.

Accueillir les enfants avec un projet d'itinérance ludique demande aux équipes une réflexion menée lors des réunions d'équipe.

La démarche de travail en itinérance ludique incite les professionnel(le)s à considérer l'enfant comme une personne à part entière, en construction. Les pratiques doivent s'ajuster de façon à prendre en compte l'identité de chaque enfant, à accepter que tous n'ont pas besoin ni envie de la même chose au même moment.

Cette manière de penser et d'agir autour du libre choix permet à l'enfant de construire sa confiance en lui, de cheminer vers son autonomie, de vivre moins de frustrations et donc de mieux les tolérer.

Le cadre que nécessite cette approche aide l'enfant dans le processus de socialisation par les interactions positives qu'il soutient.

« Le libre choix est une approche éducative qu'il faut bien définir et beaucoup travailler en équipe. Pour cela, il faut construire un cadre dans lequel l'enfant aura un libre choix. Ce choix ne se fait pas au hasard des envies des enfants et des adultes. Dans l'intérêt de l'enfant il sera toujours mesuré par l'adulte, ne serait-ce que pour respecter sa sécurité... Le libre choix prend tout son sens dans un environnement ordonné et adapté aux compétences de l'enfant. »

Nous avons donc ouvert les différents espaces, univers ludiques, aux enfants (*jeux moteurs, jeux d'imitations, jeux symboliques, jeux de construction, jeux de transvasements et de manipulation, espace livres et coin calme...*) répondant à leur besoin de créativité, d'expérimentation, d'imitation, d'ordre, de répétition, de rencontre et de repos.

L'itinérance ludique et le libre choix permet à l'enfant de construire sa confiance en lui, de cheminer vers son autonomie, de vivre moins de frustrations et donc de mieux les tolérer.

Cette démarche aide l'enfant dans le processus de socialisation par les interactions positives qu'il soutient.

Pour cela l'équipe veillera à :

- Un **regard porteur et bienveillant** d'un adulte disponible,
- Du **matériel et espace adapté** ou il peut retrouver à disposition en permanence,
- De **la cohérence des pratiques professionnelles**, des interdits, règles et limites, l'utilisation des jeux (détournements) et du déménagement possible du matériel...

Le positionnement des professionnels est important et à définir en équipe. Le regard de l'adulte donne de la valeur au jeu de l'enfant et lui procurer une sécurité affective. *« Le regard est à l'enfant ce que la parole est à l'adulte »* selon Myriam David, médecin pédiatre.

Au quotidien, l'équipe porte une attention sur le choix des jeux qui sont mis à disposition des enfants pour favoriser l'égalité filles / garçons. L'égalité se retrouve également dans l'accompagnement des enfants par l'équipe : les filles sont encouragées à se défendre, les surnoms sont proscrits et les compliments sur les vêtements sont évités afin de ne pas les réduire à une tenue.

Cet accompagnement peut permettre aux garçons de se montrer plus sensibles : ils s'autorisent à pleurer car ils savent qu'ils ont le droit.

- Les soins

Quand vient le temps des changes et des soins, notre principal objectif est de rendre l'enfant acteur de ce nouveau temps fort de la journée.

Le soin est un moment privilégié où l'on prend en charge l'enfant dans son individualité pour répondre à ses besoins, tout en respectant son rythme et son autonomie.

Avec notre accompagnement, l'enfant est acteur du soin tout en veillant à son confort et sa sécurité (physique et affective) en tenant compte de sa pudeur.

Le change : Le change s'effectue en fonction des besoins de l'enfant, c'est un moment individuel et privilégié pour parler à l'enfant. Nous verbalisons nos gestes afin de le rassurer.

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement social et corporel du jeune enfant. En effet, cette acquisition participe au grandissement par une meilleure perception et maîtrise de soi, par moins de dépendance physique et psychologique face aux adultes. L'apprentissage de la propreté est le projet de l'enfant et non celui de l'adulte. Elle doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters), et psychologique (l'enfant doit être prêt) et ne pas être perçue comme une contrainte. Chaque enfant est différent et ne réagit pas de la même façon face à ce nouvel apprentissage.

Les enfants, en cours d'apprentissage de la propreté, vont sur les toilettes régulièrement. Cette étape est importante pour leur développement et l'acquisition de leur autonomie. Les enfants sont alors invités à aller aux toilettes à différents moments de la journée.

L'hygiène et la propreté : Nous accordons une grande importance aux règles d'hygiène à la crèche, notamment sur le lavage des mains. Les enfants se lavent les mains après avoir été aux toilettes par exemple avant et après le repas ou le goûter. L'adulte est là pour aider les plus petits à accomplir ce geste qui se fait avec un gant à table, puis ensuite au lavabo pour les plus grands.

Les autres soins : Il nous arrive régulièrement de faire d'autres soins aux enfants comme des soins du nez, des yeux en respectant les règles d'hygiène nécessaires.

Focus sur le « change debout »

Les changes doivent être effectués dans un grand respect du corps de l'enfant et aussi souvent que nécessaire, en veillant au bon état de la peau de l'enfant. Nous proposons à l'enfant plus grand le change debout. Les objectifs de ce change sont de :

- Permettre à l'enfant d'interpréter et d'anticiper les gestes qui lui sont adressés ;
- Favoriser la situation de change ;
- Permettre à l'enfant d'acquérir des gestes de propreté ;
- Permettre de placer l'enfant progressivement en situation d'autonomie : *l'enfant est rendu acteur, il peut participer par exemple en jetant sa couche à la poubelle.*

Le repas : Chaque repas est adapté à l'âge des enfants, dans un souci constant d'hygiène, de variété des goûts et des apports alimentaires, de prévention de l'obésité,

de prise en compte des allergies et de participation à l'éducation nutritionnelle de l'enfant. Des aliments issus de l'agriculture biologique sont également intégrés dans les menus. Au-delà du simple besoin physiologique auquel nous répondons pendant le repas, ce moment est envisagé par l'équipe de crèche comme un moment d'échange et de relation privilégiée avec l'enfant. Le repas est également un moment d'éveil sensoriel. Le goût, l'odorat, la vue, l'ouïe mais aussi le toucher sont stimulés. L'équipe favorisera l'autonomie de l'enfant, le passage progressif du biberon au verre, de l'alimentation liquide à solide. L'enfant apprendra progressivement à manger seul, avec les couverts.

Les repas sont livrés en liaison froide par la cuisine centrale Ansamble située à ARRAS.

Ces repas sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants, ils sont constitués de produits frais, locaux, sans conservateurs et biologiques dans la mesure du possible pour les pommes et les pommes de terre.

Si la santé de votre enfant nécessite un régime (temporaire ou non), nous pouvons en tenir compte.

Les souhaits alimentaires sont respectés. Ainsi, si vous souhaitez que votre enfant ne mange pas de viande, ou de porc, nous ne lui en servons pas.

Toute l'équipe éducative est pleinement consciente que l'accompagnement de l'enfant pour son alimentation au cours des premières années est déterminant.

Le temps du repas doit être vécu comme un moment de plaisir, d'échanges et de convivialité.

Moyens pour respecter l'apprentissage de l'alimentation

Les tout-petits seront nourris à la demande en respectant les habitudes familiales. Puis commencera la diversification alimentaire avec l'introduction de nouveaux aliments qui se fera en lien avec chaque famille. En fonction de ses habitudes, de son développement et de ce qu'il manifeste, l'enfant peut être assis à table, sur les genoux, dans un transat pour prendre son repas.

Chez les plus grands, les enfants mangent assis à table, de 5 ou 6 enfants. Cependant, l'enfant a toujours la possibilité de prendre son repas sur les genoux de l'adulte s'il en exprime le besoin. Le repas des plus grands est servi dans un plateau. C'est alors l'enfant qui décide par quoi il veut commencer (*entrée, plat, dessert...*).

L'organisation du temps de repas est individualisée.

Ainsi, l'horaire sera modulé en fonction des besoins de chacun : Un enfant qui aura faim avant l'heure « prévue », se verra proposer son repas, celui-ci pourra être retardé si l'enfant montre des signes de fatigue ou prolonge sa sieste.

Le sommeil est un facteur important du développement de l'enfant, c'est au cours du sommeil que l'hypophyse sécrète une hormone, communément appelé hormone de croissance, qui

comme son nom l'indique joue un rôle essentiel dans la croissance de l'enfant.

S'endormir pour certains enfants est un moment parfois difficile à négocier et peut aussi être source d'angoisse.

L'équipe doit donc veiller à ce que chacun dorme suffisamment et puisse à tout moment se reposer en respectant dans la mesure du possible les rythmes et habitudes familiales.

On veille à expliquer à l'enfant que l'on va le coucher et à ce qu'il ait bien tous les éléments de repères nécessaires à son sommeil tel que doudou, tétine, etc.

Moyens pour respecter le rythme de sommeil

Vigilants sur les rythmes individuels et les signes de fatigues manifestés par chacun, les professionnels proposent aux enfants un moment de repos autant que nécessaire et chaque fois ce moment est précédé du change dans la salle de bain. Pour se reposer, l'enfant retrouvera son « doudou », sa tétine ou tout autre objet qui le sécurise.

Pour les bébés, le sommeil est à la demande. Dès qu'un enfant montre un signe de fatigue, il est couché ; lorsqu'il est réveillé, il est levé. Pour les plus grands, les enfants sont couchés en même temps. Un réveil échelonné sera mis en place afin de respecter le rythme de chacun et préserver la qualité de sommeil des « gros dormeurs ». Certains enfants peuvent être amenés à avoir un rythme différent, il sera respecté quel que soit son âge.

Dans la mesure du possible chaque enfant a un lit qui lui est attribué afin de faciliter les repères et les rituels d'endormissement. Une surveillance des dortoirs est organisée. Chaque enfant est visible depuis le hublot de la porte du dortoir, les professionnelles s'y rendent toutes les 10 minutes. Leur passage est retranscrit sur un document de traçabilité.

Le projet est basé sur l'enfant dans sa globalité, en proposant à l'enfant un milieu sécurisant, stimulant qui permet son épanouissement, ses apprentissages, ses activités ludiques, motrices et sensorielles.

L'équipe a choisi de favoriser l'expression sous toutes ses formes laissant émerger les capacités et la créativité de l'enfant.

Ce projet est un document important qui nécessite d'être retravailler et mis à jour tous les ans. Il permet d'évaluer notre action et de la réajuster. Il est un socle fondamental à notre travail.

Enfin, la crèche est un lieu ouvert et ce projet n'a de sens que si les familles en sont parties prenantes et participent à son évolution.

Car « POUR QU'UN ENFANT GRANDISSE, IL FAUT TOUT UN VILLAGE... »
(Proverbe africain).

II LE PROJET SOCIAL

Un important réseau d'associations agissant autour de la parentalité, de la petite enfance et de l'enfance

Fédération d'associations, la Ligue de l'enseignement de l'Oise développe de nombreuses actions dans le champ de l'éducation en lien avec les différents acteurs de son réseau et de ses services. Inscrit dans une démarche qui consiste à mobiliser des compétences et des ressources humaines internes pour les mettre au service de la population, elle tente en

permanence de répondre à des besoins des territoires en s'adaptant aux spécificités locales et aux différents contextes.

Dans les domaines de l'éducation, la fédération compte ainsi plusieurs associations sociales, culturelles et sportives partenaires et/ou affiliées qui proposent des activités en direction de parents, d'enfants ou de petits enfants.

Le regroupement de ces différents acteurs, professionnels et bénévoles, est souvent guidé par des objectifs communs autour de l'Education tout au long de la vie mais également par une complémentarité des compétences et des savoirs faire au profit d'un même projet. Il contribue à favoriser échanges, constructions, formations réciproques et peut donner lieu à des pratiques innovantes et répondre à des besoins sociaux non satisfaits tout en s'appuyant sur des méthodes de pédagogies actives : l'enfant, le parent, l'utilisateur est ainsi placé comme acteur ou co-acteur de l'action.

Face à l'envie des entreprises souhaitant faciliter et concilier les temps de vie personnelle et professionnelle de leurs salariés, et d'apporter une aide notamment en matière de mode de garde petite enfance, de services à la personne, d'espaces de vie, la Ligue de l'enseignement de l'Oise a ainsi mobiliser plusieurs associations dans la création de la Maison de Ther et de la crèche inter-entreprises, qui favorise elle-même le développement :

- d'un mode de garde proche de l'entreprise du salarié,
- d'activités culturelles et sportives à destination des enfants et des parents, d'un lieu de rencontre et de partage

LE PROJET DE CRECHE INTER ENTREPRISES

Face au contexte décrit précédemment et aux compétences et savoirs faire de la fédération, le projet de la Ligue de l'enseignement a consisté donc en la mise en place d'un établissement d'accueil de jeunes enfants et un espace famille (parentalité) susceptible de rompre avec le quotidien et de favoriser une forte implication des parents dans la gestion et la prise en charge d'activités en direction des petits enfants aux côtés des professionnels. L'objectif vise à répondre à des besoins en termes de garde d'enfants tout en permettant des espaces d'échanges, de participation, d'informations avec des acteurs issus du monde associatif, des institutions (CAF, PMI) et des parents.

La conciliation des temps familiaux, privés et professionnels étant difficile à gérer au quotidien, la structure doit s'adapter aux différentes problématiques à la fois dans son fonctionnement et dans son organisation en s'inscrivant dans une démarche forte d'éducation et de développement durable.

La Ther des Petits est située à Beauvais, en région Haut de France. La ville de Beauvais.

Elle se trouve sur le plateau picard, au nord du Bassin Parisien et sur les rives du Thérain. Beauvais est la commune préfecture du département de l'Oise,

Elle se situe à moins de 80km de Paris. Elle est au centre d'un carrefour dense (RD1001 pour Paris et Amiens. Elle bénéficie de deux sorties d'autoroute sur l'A16.

La ville possède également un aéroport (Beauvais-Tillé ou Paris-Beauvais) à seulement 2 km au nord-est de la ville, le 9^{ème} en terme de nombre de passagers transportés. Il dessert pas moins de 60 destinations en Europe et dans le monde.

Ville administrative et ville de marché, Beauvais est située au cœur d'une région à vocation agricole. Elle est aussi devenue une importante cité industrielle. Avec l'aménagement de zones d'activités économiques et l'amélioration du réseau de communication, les grandes entreprises sont venues s'implanter à Beauvais.

On compte actuellement plus de 2800 entreprises sur le territoire de la Communauté d'Agglomération; Beauvais y en concentre 90%. Les secteurs les plus divers sont représentés, du travail des métaux, à l'agroalimentaire, à la chimie, en passant par la haute technologie

La crèche La Ther des Petits est située dans la ZAC de THER, c'est le seul établissement d'accueil de jeune enfant dans cette zone.

La ZAC de Ther abrite 4 des 50 plus grosses entreprises de l'Oise en terme de nombre de salariés AGCO, GIMA ... emploient à eux seuls plus de 3000 personnes.

La ville de Beauvais compte 57500 habitants au dernier recensement de 2020. Sa population est jeune et diversifiée, plusieurs origines différentes allemandes, arabes, africaines, asiatiques. Il y'a une augmentation du nombre de ménages entre 2008 et 2020 ainsi qu'une augmentation du nombre de familles monoparentales.

La crèche inter entreprise permet de concilier la vie professionnelle et vie privée (amplitude horaire 7h/19h, situation géographique proche des entreprises, facilite le retour à l'emploi).

Dans la structure la Ther des Petits les familles sont plutôt jeunes. Les deux parents travaillent (99%) Seulement 8% des familles payent moins d'un euro de l'heure.

Il y'a une autre crèche inter entreprise Bisous d'Esquimau situé à Beauvais dans une autre zone commerciale. La crèche la Ther des Petits accueille des enfants habitant hors Beauvais. Une seule autre structure accueille également les extérieurs.

Partie 2 : Intégration de l'EAJE dans sa fonction sociale et développement durable

Le lieu-dit « Maison de Ther » met à disposition un ensemble d'activités et de services à caractère familial, social, éducatif, culturel, sportif, de loisirs et de formation permettant de favoriser l'épanouissement individuel, les relations sociales et d'améliorer les conditions de vie et de travail des usagers.

Actrice de l'Education populaire et de l'Economie Sociale et solidaire, elle est un groupement d'associations et d'acteurs qui contribuent à l'émancipation individuelle et collective et s'inscrit dans l'éducation pour tous tout au long de la vie. Elle s'appuie sur le principe de l'innovation sociale au service d'un territoire.

La crèche la Ther des Petits accueille des enfants de famille en situation de précarité ou d'insertion sociale.

La ligue de l'Enseignement et le service petite enfance de la Ligue se sont engagés dans une démarche de développement durable en essayant au quotidien de diminuer l'impact sur l'environnement et en sensibilisant les familles, les professionnelles et les enfants quotidiennement.

La Ther des Petits donne à la nature une place centrale dans le quotidien :

- Nous accompagnons les enfants par la mise en place d'atelier, de coins jeux, rituels (arrosage) en intérieur comme en extérieur. Par les différents projets pédagogiques mis en place depuis 2016 les enfants et leurs familles ont pu découvrir et être sensibiliser au cycle de la vie, aux saisons, au monde qui les entoure.
Ainsi en 2021 nous avons fait venir sur la structure une poule, un lapin, des phasmes, des poissons... Les enfants ont pu observer ces animaux, les toucher, les écouter et les nourrir.
Des potagers ont été installés par les équipes éducatives avec la participation des enfants et les familles aux activités de jardinage. Les jeunes enfants ont pu découvrir le cycle des plantes, du semis jusqu'à la récolte des fruits et légumes sans oublier les séances d'arrosage et de dégustation.
- La structure met à disposition des enfants et de leurs familles des propositions leur permettant de manipuler, expérimenter, découvrir les différents matériaux, textures comme l'eau, la terre, la semoule, les matériaux de recyclage.

Ces découvertes se font quotidiennement, à l'intérieur comme à l'extérieur à tous les moments de la journée que ce soit lors du repas, des activités, des parcours moteurs... Elles permettent de développer l'autonomie, l'imagination et la motricité.

Le recyclage des matériaux pour les activités éducatives s'est généralisé dans la crèche. Ces matériaux et objets en carton, plastique, aluminium, inox, tissu permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux.

En effet, les enfants détournent les matériaux ou objets du quotidien dans leur moment de jeux. La mise en place de journée sans jouets « industriels » est régulière. Elles permettent d'exploiter autrement le monde qui les entoure par exemple une boîte à chaussure devient un lego, un carton devient une cabane, une couverture de survie devient un tapis d'éveil...

L'ouverture sur le monde est important, la structure organise des sorties (théâtre, ASCCA, Ludo Planète).

L'équipe a fait évoluer ses pratiques éducatives et les a enrichies, faisant entrer une réflexion environnementale et éthique.

Cela se traduit au quotidien :

Lors des repas :

Nous avons revu notre contrat de prestation avec la société Ansamble : Depuis octobre 2021 les enfants ont des repas composés à 50% d'aliments Bio, des aliments locaux, 1 repas végétarien par semaine. Mise en place d'ateliers culinaires au moins une fois par semaine pour éviter d'acheter des gâteaux industriels.

- **Les plateaux repas** : les enfants déjeunent désormais dans de nouveaux plateaux en inox, plus légers et plus écologiques. Ces plateaux ont l'avantage d'être beaucoup moins lourd et de favoriser l'autonomie alimentaire des enfants, limitant ainsi le gaspillage alimentaire. Ils s'inscrivent également dans une démarche de réduction plastique
- **La gestion des déchets** : mis en place du tri-sélectif à destination des professionnelles mais aussi des enfants qui trient eux-mêmes les restes alimentaires et les contenants recyclables. Quand les familles pénètrent dans notre structure elles sont dotées de sur chaussures tissus fabriquées par le chantier d'apprentissage de SIME ce qui a pour effet de réduire la quantité de déchets non recyclables
- **L'eau du robinet** : avec accord de la PMI et après vérification auprès de la mairie concernant la qualité de l'eau de Beauvais, les enfants et les nourrissons peuvent boire de l'eau du robinet, réduisant ainsi l'impact des déchets.

Au niveau de l'éveil

- **Les sorties** : dès que le temps et le taux d'encadrement le permet, l'équipe proposent aux enfants de passer un maximum de temps à l'extérieur ;
- **Les activités atypiques** : organisation des journées sans jouet, activités manuelles réalisées uniquement avec des matériaux recyclés ;
- **Les jouets** : achat de jouets en bois favorisés, récupération de dons en bon état.

Au niveau de l'hygiène

- **Les couches** : les couches sont de la marque « *Fixies* ». Ce sont des couches douces, saines et parfaitement éco-responsables, conçues avec

le maximum d'ingrédients d'origine naturelle et/ou biodégradables. Les familles peuvent également apporter des couches lavables ;

- **Les textiles pour le change** : les serviettes et les gants réutilisables sont de la marque « Centex », une entreprise qui met l'accent sur le recyclé, l'anti-gaspillage et la réutilisation,
- **Les produits d'hygiène** : les produits d'hygiène sont de la marque « Rivadouce », une entreprise qui s'engage pleinement dans le développement durable.

Au quotidien

- **Les produits d'entretien** : les produits d'entretien sont de la marque « Biokimbo », une entreprise spécialisée dans les produits d'entretiens professionnelles et consommables écologiques ;
- **Le matériel** : le prêt du matériel entre les structures est favorisé afin de limiter les achats de matériel neuf.
- **Le bureau** : les impressions sont limitées et les piles sont recyclées ;
- **L'environnement** : l'équipe s'engage à aérer les pièces 2 fois par jour, utilisation de capteurs de mouvements pour certaines lumières ou éclairages non utiles éteints, la quantité d'eau est contrôlée. Afin de contrôler au mieux notre consommation d'énergie de manière durable, nous avons installé une Pergola, des volets roulants. De plus, Les locaux sont équipés de chauffage au sol avec une pompe à chaleur. Ce double équipement permet aux professionnels de la structure de réguler la température en fonction des saisons, des besoins des enfants.

Partie 3 : Intégration de l'EAJE dans la dynamique partenariale :

Il existe à Beauvais 8 établissements d'accueil de jeune enfant, 2 accueils familiaux, 1 halte-garderie, une crèche d'hôpital, 1 RAM (Relais Assistantes Maternelles), ainsi que 2 EAJE (établissements d'accueil de jeune enfant) d'entreprise en comptant celle-ci.

Au regard des structures présentes sur le Beauvaisis, il est évident de travailler avec les grands acteurs de la petite enfance publics ou privés du secteur, et des réseaux de tous types qui nous accompagnent au quotidien. C'est une démarche essentielle à l'inclusion des familles et de ses besoins sur le territoire.

Avec la crèche inter entreprise Bisous d'Esquimaux gérée par la CCMO Eveil, nous travaillons ensemble dans une logique de partenariat et de non concurrence. Il s'agit de s'accorder sur les entreprises et territoires prioritaires et les répartir entre les deux structures en fonction

des besoins et des partenariats déjà existants. Bisous d'Esquimau s'adressent à des entreprises ou administrations au Nord et Est de Beauvais, alors que la Ther des Petits se concentre sur le Sud de l'agglomération dans une logique de proximité.

Le service Petite Enfance de la ville réunit des professionnels lors de temps de travail réguliers. Les directrices des EAJE exposent les situations rencontrées sur les structures par les professionnels de terrain. Ces situations sont toujours présentées de façon anonyme. La cellule permet un échange entre les professionnels et de poser ainsi des regards croisés et d'apporter des axes d'analyses riches de la pluridisciplinarité des partenaires engagés dans le dispositif petite enfance.

Le Service Petite Enfance de La Ligue de l'Enseignement : propose de partager des temps de travail et de collaboration afin de répondre à l'objectif d'unité de service. Le service propose des formations petite enfance dans les locaux de la Maison de Ther pour toutes les professionnelles travaillant dans le milieu de la petite enfance (assistante maternelle, animateurs...)

Avec le soutien du service petite enfance nous organisons des événements notamment la semaine de la petite enfance. Les événements festifs sont au centre de nos pratiques et pour tous le souhait de travailler ensemble.

Des journées pédagogiques sont élaborées en collaboration avec les 2 multi accueils, les Micro crèches de la Ligue toujours dans le but de développer des compétences communes.

Nous mettons en place des activités, ateliers, sorties en utilisant les ressources de l'environnement. Beauvais à plusieurs associations adaptées au jeune public : l'ASCA, théâtre du Beauvaisis, Ludo planète...

A ces projets s'ajoutent la volonté de mettre en place des temps d'échanges et de partenariat avec la PMI, la CAF.

Partie 4 : Intégration des Familles dans l'EAJE :

Les familles font partie intégrante de notre projet pédagogique expliquer dans une autre partie du projet d'établissement (cf projet pédagogique).

LES ATELIERS, SORTIES ET RENCONTRES AVEC LES PARENTS

Nous proposons des temps d'atelier où parents et enfants se retrouvent et peuvent :

- côtoyer, rencontrer, d'autres enfants, d'autres parents ;
- créer, réaliser quelque chose de simple qui valorise et propose un support de médiation,
- partager un moment agréable sans séparation ;
- échanger des idées pour la vie quotidienne en famille avec les enfants ;
- proposer, aider à l'organisation des activités ou les sorties.

Les différents ateliers culturels, sportifs (baby gym), éveil par la lecture et l'image, expression... seront assurés par des professionnels tous qualifiés et brevetés. Cependant la recherche d'une place pour les parents dans la cogestion et la co animation des activités sera toujours privilégiée dans la mesure des possibilités.

Les réunions régulières offriront un moment d'échanges sur nos pratiques, nos attitudes, notre organisation et par conséquent viendrons les réajuster au fil du temps.

Les moyens donnés pour l'ouverture vers l'extérieur :

- Des ateliers parents-enfants d'éveil (travaux manuels, éveil corporel, activités autour du livre, atelier cuisine) ;
- Des sorties en famille, la ville de Beauvais et le département ;
- Des « cafés rencontres », plus destinés aux parents.

L'organisation de fêtes, imaginées et mises en œuvre à l'initiative des parents pour les petits et pour toute la famille.

La recherche de cohérence éducative et de partenariat avec les parents se doit systématique et vise à favoriser le développement de complémentarité entre les différentes parties prenantes autour de l'enfant.

Des conseils de crèche sont mis en place deux fois par an afin de savoir si les parents sont satisfaits et d'améliorer le service proposé. Une enquête de satisfaction est réalisée une fois/an. Les moyens de communications utilisés sont l'affichage dans la structure, la communication orale et par mail.

MODALITES D'EVALUATION

1 Evaluation du projet etablissement:

L'évaluation de notre projet se fait au quotidien grâce :

- A l'utilisation de l'observation comme outil de travail, dans son action éducative, l'équipe analyse sa pratique et adapte son intervention auprès de l'enfant ;
- A l'organisation de points relais, réunions d'équipe mensuelles, journées pédagogiques ;
- A la rédaction du rapport annuel d'activités permet de faire le bilan des actions menées au cours de l'année ;
- A l'organisation d'entretiens annuels du personnel qui permettent de faire le point sur les attentes, objectifs et projets des membres de l'équipe ;
- Aux questionnaires de satisfaction envoyés aux familles une fois par an qui sont également un moyen d'évaluer la pertinence de notre projet face aux attentes des familles.

L'évaluation peut se faire aussi en terme de chiffres :

Le taux de remplissage pour 2023 est de 70%

- Liste d'attente : A l'heure actuelle pour les places AGCO il y'a 10 dossiers en attente, pour Biocodex 2 dossier en attente et 50 dossiers en attente pour les hors entreprises.
- L'enquête de satisfaction en terme de % (cf annexe)